



Bureau

Compte rendu succinct

des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

<u>Affiché au siège de la CAGB le :</u>	Séance du jeudi 25 avril 2013 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle 101	<u>Visé par :</u> Le Directeur de l'Administration Générale, Jean-Philippe DEMILLIER
---	---	---

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 28 mars 2013, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Le Bureau s'est réuni le 25/04/2013 à 17h00 au Grand Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

↳ R 0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 07/03/13

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Alain BLESSEMAILLE comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 7 mars 2013.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Commission n°06 : Prospective, Préparation et accompagnement des grands projets

↳ R 6.1 - Saisine du Conseil de Développement Participatif (CDP) et arrêt du programme de travail partagé 2013-2015

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance du rapport,
- se prononce favorablement sur les critères portés par l'Agglomération pour le choix des chantiers du CDP,
- se prononce favorablement sur la saisine du CDP sur les sujets mentionnés sur le calendrier (saisines et autosaisines) pour le mandat 2013-2015 en vue d'un démarrage des premiers travaux du CDP en mai.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°01 : Finances, Ressources Humaines, Communication, TIC

Finances

↳ R 1.1.1 - Garanties d'emprunt - Compétences Habitat et Economie - Avril 2013

M. FOUSSERET ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par Habitat 25 et Néolia et en matière économique par la SAIEMB Logement pour un montant total de 465 048,60 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°05 : Culture, Tourisme, Sports

↳ R 5.1 - Sites Unesco transfrontaliers - Convention et information sur les actions

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le principe de ce partenariat autour de la promotion en commun des sites UNESCO franc-comtois et suisses,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°07 : Habitat, Politique de la Ville

↳ R 7.1 - Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH et de l'aide « AAPEL » (subventions < 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur 6 demandes de subvention correspondant à un engagement total prévisionnel de 67 949 €.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°03 : Economie, Emploi et Insertion

↳ R 3.1 - Zone des Marnières - Acquisition d'un bien auprès de Grand Besançon Habitat

MM. MOYSE et STEPOURJINE ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- autorise l'acquisition par la CAGB de la propriété bâtie cadastrée « Section AP 109 Au Savurot » d'une contenance de 10ares97 sise sur la commune de Chalezeule auprès de Grand Besançon Habitat, pour un montant de 265 000 € (hors frais d'acte notarié),
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte notarié utile à cette acquisition.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Commission n°04 : Développement durable, Environnement, Cadre de vie

↳ R 4.1 - Accompagnement à la création d'activités agricoles - Demande de subvention de l'AFIP

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 6 500 € à l'AFIP en 2013,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention correspondante.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

↳ R 4.2 - Charte Paysagère - Programme d'actions 2013 dans le cadre de la convention avec le CAUE du Doubs

M. STEPOURJINE ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le programme d'action 2013 du CAUE,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € au CAUE,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention correspondant.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Bureau

Séance du jeudi 25 avril 2013

Membres du Bureau en exercice : 31

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 6.1, 1.1.1, 5.1, 7.1, 3.1, 4.1, 4.2.

La séance est ouverte à 17h05 et levée à 21h00.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Gabriel BAULIEU, M. Jean-Claude ROY (jusqu'au rapport 1.1.1), M. Jean-Pierre MARTIN, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Jean-Pierre TAILLARD, M. Raymond REYLE (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au 4.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.1), M. François LOPEZ, M. Frank MONNEUR, M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER, M. Roland DEMESMAY, M. Bernard MOYSE, M. Pierre CONTOZ, M. Alain BLESSEMAILLE

Etaient absents : M. Nicolas GUILLEMET, M. Jean-Yves PRALON, M. Nicolas BODIN, M. Emmanuel DUMONT, M. Yves GUYEN, Mme Annie MENETRIER, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Claude PREIONI, Mme Danièle POISSENOT, M. Patrick RACINE, Mme Françoise PRESSE, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Alain BLESSEMAILLE

Procurations de vote :

Mandants : M. FELT, D. HUOT, J.C. ROY (à partir du rapport 5.1)

Mandataires : J.P. MARTIN, P. CONTOZ, J.L. FOUSSERET (à partir du rapport 5.1)



Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Procès-verbal

Bureau

Séance du jeudi 25 avril 2013

Salle du 1^{er} étage de la CAGB

ORDRE DU JOUR

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon _____ 7

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 7 mars 2013 _____ 7

Commission n°06 : Prospective, Préparation et accompagnement des grands projets _____ 7

Rapport n°6.1 - Saisine du Conseil de Développement Participatif (CDP) et arrêt du programme de travail partagé 2013-2015 _____ 7

Commission n°01 - Finances, Ressources humaines, Communication, TIC _____ 8

Finances _____ 8

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunt - Compétences Habitat et Économie - Avril 2013 _____ 8

Commission n°05 : Culture, Tourisme, Sports _____ 8

Rapport n°5.1 - Sites Unesco transfrontaliers - Convention et information sur les actions _____ 8

Commission n°07 : Habitat, Politique de la Ville _____ 9

Rapport n°7.1 - Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH et de l'aide « AAPEL » (subventions < 10 000 €) _____ 9

Commission n°03 : Économie, Emploi et Insertion _____ 9

Rapport n°3.1 - Zone des Marnières - Acquisition d'un bien auprès de Grand Besançon Habitat _____ 9

Commission n°04 : Développement durable, Environnement, Cadre de vie _____ 9

Rapport n°4.1 - Accompagnement à la création d'activités agricoles - Demande de subvention de l'AFIP _____ 9

Rapport n°4.2 - Charte Paysagère - Programme d'actions 2013 dans le cadre de la convention avec le CAUE du Doubs _____ 9

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Bureau Séance du jeudi 25 avril 2013

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon à La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET.

La séance est ouverte à 17h05 et levée à 21h00.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 7 mars 2013

Les pouvoirs reçus pour la séance sont les suivants : Marcel FELT à Jean-Pierre MARTIN, Daniel HUOT à Pierre CONTOZ et Jean-Claude ROY à Jean-Louis FOUSSERET à partir de son départ.

M. LE PRÉSIDENT.- Bonjour à tous. Nous avons le quorum, je vous propose donc de démarrer cette séance.

M. LE PRÉSIDENT.- Le secrétaire de séance sera Alain BLESSEMAILLE. Le procès-verbal est approuvé.

Examens des rapports de la Commission n°02 qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté

Commission n°06 : Prospective, Préparation et accompagnement des grands projets

Rapport n°6.1 - Saisine du Conseil de Développement Participatif (CDP)
et arrêt du programme de travail partagé 2013-2015

M. DEMESMAY.- A l'occasion de l'installation de la nouvelle assemblée du CDP, le Grand Besançon élabore un nouveau programme de travail partagé et pluriannuel (2013-2015) visant à mieux intégrer les contributions du CDP dans la préparation des décisions publiques.

A la suite du choix des sujets de saisine du Grand Besançon et de la formulation des auto-saisines du CDP, un calendrier prévisionnel de travail a été établi et doit être arrêté par la CAGB pour un démarrage des premiers chantiers du CDP en mai.

M. LE PRÉSIDENT.- Pas de remarques ? C'est adopté.

Examens des rapports de la Commissions n°06 qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté

Commission n°01 - Finances, Ressources humaines, Communication, TIC

Finances

Rapport n°1.1.1 - Garanties d'emprunt - Compétences Habitat et Économie - Avril 2013

M. BAULIEU.- Je vous propose de progresser rapidement, compte tenu de ce qu'il reste à l'ordre du jour. Vous avez pris connaissance du montant global pour ce rapport.

M. LE PRÉSIDENT.- Ne prennent pas part au vote : Mesdames MÉNÉTRIER, POISSENOT, et Monsieur FOUSSERET.

M. BAULIEU.- Nous n'allons pas faire de commentaire particulier, la vérification des critères a été faite.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des observations ? Pas d'abstention ? C'est validé. Merci.

**Examens des rapports de la Commission n°01 qui seront soumis au vote
du Conseil de Communauté**

Commission n°05 : Culture, Tourisme, Sports

Rapport n°5.1 - Sites Unesco transfrontaliers - Convention et information sur les actions

M. MONNEUR.- Je vais faire cette présentation à la place de Jean-Yves PRALON ou de Claude PREIONI, absents aujourd'hui.

Ce rapport a pour sujet une convention et une information sur les actions concernant les sites transfrontaliers lancées en 2009, avec le site du Locle/La Chaux-de-Fonds, la grande saline de Salins-les-Bains, la saline royale d'Arc-et-Senans, les fortifications Vauban de Besançon, pour essayer de trouver une synergie concernant des actions touristiques communes. Il est proposé ici de prolonger le travail initié depuis 2009 avec un certain nombre d'actions. Certes, Jean-Yves PRALON et Claude PREIONI ont davantage travaillé que moi sur le dossier. Ceci étant dit, je peux toutefois répondre à des questions s'il y en a.

M. LOPEZ- Qu'est-ce qu'un site palafitique ?

M. LE PRÉSIDENT.- Tu ne sais pas ce que c'est ? Ce sont des objets de la préhistoire qui sont dans l'eau. Le grand site palafitique de Franche-Comté est Chalain.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des observations ? Pas d'abstention ? C'est adopté. Merci.

**Examens des rapports de la Commission n°05 qui seront soumis au vote
du Conseil de Communauté**

Commission n°07 : Habitat, Politique de la Ville

Rapport n°7.1 - Demandes de subvention dans le cadre des actions de l'OPAH et de l'aide « AAPEL »
(subventions < 10 000 €)

M. STEPOURJINE.- Ce rapport concerne une subvention pour le logement privé dans le cadre de l'OPAH et du PCET. Il s'agit de travaux d'adaptation pour un propriétaire occupant un logement : 2 550 € de subvention pour 5 926 € de travaux. Pour les travaux d'économie d'énergie : 3 logements avec une subvention de 18 900 €. Pour les travaux de propriétaire bailleur : 2 logements avec une subvention de 46 499 €. J'ai terminé.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. C'est validé.

**Examens des rapports des Commissions n°07, n°08 et n°09 qui seront soumis au vote
du Conseil de Communauté**

Commission n°03 : Économie, Emploi et Insertion

Rapport n°3.1 - Zone des Marnières - Acquisition d'un bien auprès de Grand Besançon Habitat

M. MARTIN.- L'opération d'aménagement des Marnières nécessite l'acquisition d'une propriété bâtie qui appartient à Grand Besançon Habitat. Cette transaction amiable interviendra sur la base convenue d'un prix de 265 000 € hors frais d'acte notarié, établi conformément à l'estimation de France Domaine.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. C'est approuvé.

**Examens des rapports de la Commission n°03 qui seront soumis au vote
du Conseil de Communauté**

Commission n°04 : Développement durable, Environnement, Cadre de vie

Rapport n°4.1 - Accompagnement à la création d'activités agricoles - Demande de subvention de l'AFIP

M. LOPEZ.- Il s'agit de renouveler la subvention à l'AFIP (Association pour favoriser l'intégration professionnelle), association de formation et d'information pour les porteurs de projets agricoles et périagricoles. Nous connaissons cette association depuis plusieurs années. Il s'agit d'attribuer 6 500 € sur un budget total de 34 000 € pour cette action.

M. LE PRÉSIDENT.- Y a-t-il des observations ? Pas d'abstention ? C'est adopté. Merci.

Rapport n°4.2 - Charte Paysagère - Programme d'actions 2013
dans le cadre de la convention avec le CAUE du Doubs

M. LOPEZ.- Il s'agit d'attribuer une subvention de 10 000 € au CAUE dans le cadre d'accompagnement des actions menées pour les études paysagères des collines de la Vallée du Doubs.

M. LE PRÉSIDENT.- Merci. Y a-t-il des observations ? Il n'y en a pas. C'est validé.

**Examens des rapports de la Commission n°04 qui seront soumis au vote
du Conseil de Communauté**